

**Formulaire d'inscription - Immersion Totale**

**Du 7 au 11 novembre 2022**

(À remplir en majuscule)

Cette formation s'adresse aux artistes (chanteur, danseur, acteur...) amateurs ou professionnels en recherche d'un travail fondé sur l'interprétation scénique et de perfectionnement artistique. Expérience exigée 1 an (une évaluation de vos contenus artistiques -vidéos, réseaux sociaux...- seront requis pour votre positionnement lors de la formation).

- **Tarif** : 5 jours de formation 1300€

Pour les intermittents du spectacle la prise en charge par l'AFDAS est à 100%). **NB : Votre dossier doit être déposé avant le 01 octobre 2022 à l'AFDAS.**

Ce tarif comprend : les déjeuners, les collations, l'ensemble des cours et ateliers proposés (yoga, pilâtes, atelier chorégraphique, théâtre, chant harmonie, échauffement et technique vocale, développement personnel artistique, coaching scénique) avec nos 10 professionnels, la participation au concert de fin de formation avec nos musiciens en live, le trajet retour en bus vers les gares de Lille.

Le tarif ne comprend pas : le logement, les petits déjeuners et diners, le transport aller/retour.

- Le stage aura lieu au **centre des arts du spectacle « Studios On Air »** situé au 33 rue Michel Raillard à Mouvaux 59420, accès aux personnes à mobilité réduite et en situation d'handicap.
- Demande adaptation, n'hésitez pas à nous alerter sur vos besoin ci-dessous :  
.....
- Point de rendez-vous : lundi 7 novembre 2022 à 9h au centre commercial Euralille.
- Modalités d'inscription :
  - Les dossiers doivent être complets et au nom du stagiaire avec
    - Formulaire d'inscription
    - Photo d'identité obligatoire
    - Chèque à l'ordre de « Artiste Point Barre » ou virement (*NB : tout stage payé n'est pas remboursable*)
    - Certificat médical de moins de 3 mois
    - Autorisation en annexe signée, attestation de responsabilité personnelle
  - Envoyer votre dossier complet à l'adresse : 33 rue Michel Raillard 59420 Mouvaux.
  - Possibilité d'envoi du bulletin d'inscription par mail : [latelierdesvoies@gmail.com](mailto:latelierdesvoies@gmail.com)
  - Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 octobre 2022.

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... Age : ..... Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... Téléphone : .....

Instagram : ..... Facebook : .....

Préférence alimentaire spécifique / Allergies : .....

1 Qu'elle sont vos attentes artistiques dans le cadre de cette formation de L'IMMERSION TOTALE ?  
.....

2 Quel est votre point fort ? Danse Chant Théâtre

3 Quel est votre point faible ? Danse Chant Théâtre

Je soussigné(e) .....m'engage à respecter le fonctionnement de l'Atelier des Voies.

Par sa signature, l'élève ou son représentant légal pour un mineur, reconnaît que le règlement intérieur et les conditions générales sont lues et approuvées. Il s'engage à respecter le fonctionnement de l'association Artiste Point Barre. En cas d'accident, il dégage l'organisme et ses enseignants de toute responsabilité.

Fait à .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Le .....

Annulation : Tout événement, non imputable à L'Atelier des Voies « Immersion Totale », ayant un caractère de force majeure entraîne l'annulation totale ou partielle de la Master Class. L'annulation de la Master Class en raison d'un nombre insuffisant de participants ou en raison de mauvaises conditions météorologiques, aboutira à l'annulation de l'inscription et au remboursement du prix de la Master Class. En cas de désistement du participant aucun remboursement des sommes encaissées ne sera effectué. *En cas de force majeure, si l'organisme se voit dans l'obligation d'annuler la formation, celle-ci vous sera remboursée.*



#### ANNEXE : AUTORISATION DE FILMER, D'EXPLOITATION DE L'IMAGE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Je soussigné(e)..... (nom et prénoms)

Domicilié(e) au..... autorise l'organisme

ARTISTE POINT BARRE :

- À me filmer sans contrepartie financière pour le stage L'Atelier des Voies « Immersion Totale » 2022.
- À utiliser sans contrepartie financière mon image à des fins exclusivement documentaires ou à vocation purement pédagogique interne à l'association.
- À diffuser sans contrepartie financière mon image à des fins exclusivement documentaires à vocation purement pédagogique sur tous supports numériques.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de mon image, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

❖ Réserves :

- Exige de garder l'anonymat.
- Exige que mon visage soit flouté sur les photos ou films.

ARTISTE POINT BARRE s'engage à respecter les conditions ci-dessus citées et s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, films et/ou interviews susceptibles de porter atteinte à la vie privée.

ARTISTE POINT BARRE s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à la disposition de la personne photographiée, filmée et/ou interviewée ou de son représentant légal un justificatif à chaque parution ou diffusion des photographies, films et/ou interviews sur simple demande.

Fait à .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Le .....

